

Action C.1.4

Connaître et renforcer le rôle des retenues collinaires existantes dans la gestion locale de l'eau

OÙ ?

Connaître sur l'ensemble du périmètre du PTGA
Agir de façon ciblée là où les conditions
(potentiel, usages, enjeux) sont réunies.

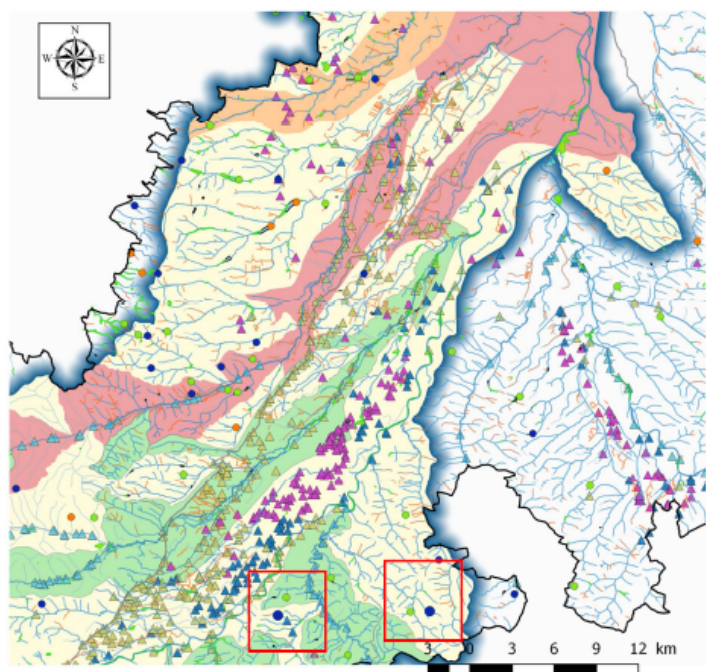
RÉSUMÉ

Développer la connaissance de ce potentiel et mettre en œuvre une démarche opérationnelle pour préserver, augmenter et mieux gérer collectivement les stocks collinaires disponibles.

RÉPOND AUX RECOMMANDATIONS DU PANEL CITOYEN :

- RetHydro5

Cartographie des plans d'eau dans le bassin versant de la Garonne



Légende

■ Zones humides — Hydrographie Cartographie des cours d'eau DDT31 — CE — nonCE — CE Busé	Etat des masses d'eau ■ Bon ■ Moyen ■ Mauvais ■ Médiocre Prélèvements d'irrigation ▲ Eaux souterraines ▲ Nappes d'accompagnement ▲ Secteurs compensés ▲ Secteurs non compensés	Plans d'eau ● Avec usage ● Pré-accord pour une optimisation ● Sans usage, classés par volume stocké (m3) ● < 50 000 ● [50 000 ; 100 000] ● [100 000 ; 300 000] ● [300 000 ; 700 000] ● > 700 000
--	---	--

Source : BD TOPO® Hydrographie Edition octobre 2017



POURQUOI ?

CONTEXTE

Un projet de territoire met en œuvre l'ensemble des leviers pour optimiser les stocks existants. Le patrimoine actuel de lacs dit collinaires résulte d'une importante période d'investissement dans l'hydraulique agricole. Cette ressource stockée sur les versants agricoles constitue un potentiel méconnu jusqu'en 2018 (jusqu'à l'étude d'état des lieux portée la Chambre d'agriculture 31). **Ce potentiel pourrait être mobilisé pour apporter des réponses concertées à des problématiques locales de gestion de la ressource, en accord avec les propriétaires et la Chambre d'agriculture concernée.**

Par exemple :

- pour des retenues qui ne sont plus utilisées à des fins d'irrigation : soutien d'étiage de cours d'eau actuellement non réalimentés, sécurisation d'usages en aval, ... ;
- repenser l'usage et la gestion de retenues dont la ressource ne suffit pas/plus à sécuriser les irrigants partenaires, ou de retenues qui pourraient offrir une ressource de substitution pour des irrigants proches, prélevant actuellement dans un cours d'eau ou dans une nappe d'accompagnement.

Cela consiste à miser sur la diversité des ressources en eau mobilisées, y compris sur des volumes stockés modérés mais suffisants pour améliorer certaines situations locales.

L'état des lieux 2018 porté la chambre d'agriculture de Haute Garonne à l'échelle du département de la Haute-Garonne conclut que sur beaucoup de plans d'eau collinaires existants dans le périmètre du PTGA, le taux d'envasement est important, ou bien des difficultés de gestion se posent au quotidien (gestion de la végétation, des espèces invasives ou des débits réservés). Néanmoins il serait utile de **généraliser la connaissance du potentiel sur l'ensemble du périmètre du PTGA.**

Pour traiter complètement la question, sur certains secteurs ciblés et à enjeux collectifs il serait notamment intéressant de pousser des expérimentations de restauration ou d'augmentation de volumes de collinaires existantes (curage, rehausse).



OBJECTIF

Poursuivre sur l'ensemble du périmètre du PTGA l'évaluation du potentiel mobilisable depuis les retenues collinaires existantes.

Mener et faciliter des actions concrètes organisant ou renforçant leur rôle dans la gestion locale de l'eau,



MESURE VISÉE DANS UNE POLITIQUE PUBLIQUE, PROGRAMMES LOCAUX EXISTANTS :

SDAGE

- Disposition D13 : Connaître et gérer les plans d'eau existants en vue d'améliorer l'état des milieux aquatiques

SAGE

- I.2 – Réaliser un état des lieux des plans d'eau
- II.21 - Sensibiliser les propriétaires de plans d'eau à leurs obligations et principes de gestion

PGE

M35 : Prendre en compte et optimiser la gestion des retenues non utilisées :

- Identifier les bassins à enjeux et les actions engagées ;
- Réaliser des recensements et diagnostics ;
- Optimiser les volumes autorisés sur ces retenues non utilisées ;
- Mobiliser le cas échéant les stocks disponibles.

AUTRES

Chambre d'agriculture 31 : Etude d'optimisation des plans d'eau de la Haute-Garonne

CONTENU :

1. Développer la connaissance du potentiel mobilisable depuis les retenues collinaires existantes

• **Développer les études du type de celle portée par la Chambre d'Agriculture de Haute Garonne sur 2018-2020, d'état des lieux technique et administratif de la ressource départementale « collinaires » sur les autres départements pour couvrir l'ensemble du périmètre du PTGA.** Et valoriser le retour d'expérience issu d'autres démarches similaires (bassin versant du Caussel (81), bassin versant du Tescou (81,82), ...). Cela inclut :

- **Travaux supports** : recensement, identification des propriétaires cartographie, bathymétrie et bancarisation des données.

- **Enquêtes auprès des propriétaires** pour préciser situation administrative, caractéristiques techniques du plan d'eau, le mode d'alimentation en eau, les usages et la gestion actuelle, les milieux environnants (potentiels milieux humides à inscrire dans une gestion intégrée de l'eau).

- **Objectiver le potentiel et identifier les retenues présentant le plus d'intérêt** pour améliorer localement le partage de l'eau et la gestion intégrée.

- **Développer les études sur les retenues collinaires à usage non agricole**



CONTENU (suite) :

2. Faciliter des actions concrètes mobilisant la ressource collinaire : accompagnement des porteurs de projet, guides, expérimentations

- **Accompagner les propriétaires et usagers des retenues dans la construction des projets locaux de valorisation des collinaires respectant leur droit de propriété :**
 - Concertation,
 - Mise en place ou adaptation de la gestion opérationnelle du plan d'eau (interface et protocole de gestion, mesure du débit réservé),
 - Formation « métier » des gestionnaires de retenues collinaires : gestion de la végétation rivulaire, prévention et gestion de l'eutrophisation, gestion des vidanges, sensibilisation aux enjeux du débit réservé et mesure, ...),
 - Démarches administratives (actualisation du règlement d'eau) et prise en compte des enjeux environnementaux,
 - Suivi hydrologique,
 - Suivi global et ajustements de gestion sur les premières années.
- **Faciliter l'organisation de substitution de prélèvements d'irrigation en rivière par report sur des retenues collinaires, en mettant en réseau OUGC, propriétaires de retenues et la Chambre d'agriculture concernée.**
- **Expérimentations ciblées sur les secteurs les plus à enjeux : remise en état d'ouvrages et si besoin restauration de volumes perdus par envasement.**
 - Intervenir là où le bilan coût-efficacité s'avère intéressant et en travaillant sur la pérennité du volume constitué/retrouvé.
 - Identifier le potentiel volumétrique de travaux de restauration ou d'augmentation du volume utile (rehausse)
 - Diagnostic renforcé de l'envasement : étudier la dynamique d'envasement, la nature des matériaux de la qualité de l'envasement, aujourd'hui mal connus. Cela favorisera une approche expérimentale et historique des facteurs de risque dans le contexte agricole du bassin amont de la Garonne.
 - Actions d'accompagnement type prévention de l'érosion des sols en amont de la retenue.
 - Augmentation du volume utile : pour une ou deux retenues considérées comme importante pour la profession, et gérées par des structures collectives (ASA), mener des chantiers expérimentaux pour répondre aux questions suivantes :
 - Comment aborder le curage sur le plan quantitatif (vieux fonds? augmentation artificielle des capacités de la cuvette?)
 - Quelles destination pour les volumes extraits ? Confortement d'ouvrage, restauration de sols ?
 - Quelles limites administratives à cet exercice au-delà des obligations réglementaires (curage, épandage)?
 - Quels possibilité de rehausse des ouvrages?
 - Quelles incidences environnementales ?
 - Quels bilans coût avantage de ce type d'opération ?
 - Démarches administratives : Autoriser d'éventuelles rehausses ou curage et faciliter la régularisation administrative des ouvrages.



COMMENT CONCRETISER ?

CLÉS DE RÉUSSITE

- Réussir la fédération des acteurs locaux autour du projet commun touchant une retenue collinaire (propriétaires/irrigants, usagers, association de protection de la nature, partenaires institutionnels et techniques)
- Partage des retours d'expérience sur la conduite des études préalables et les expérimentations (Haute Garonne, Caussels, Tescou, projet Ariège, autres...)
- Valorisation de la contribution agricole à la gestion de la ressource en eau
- Approche globale sur les sous-BV expérimentaux : concertation entre usagers de l'eau, suivi hydrologique pour mesurer les résultats, inscription des projets sur les retenues collinaires dans les PAOT, cohérence des actions menées...
- Financement des différentes opérations liées à l'optimisation des retenues collinaires
- Facilitation des dossiers pilotes (administratifs, financements)

MAÎTRE D'OUVRAGE

Chambres d'Agriculture (études, accompagnement), propriétaires-gestionnaires de retenues (expérimentations)

PARTENAIRES TECHNIQUES

AEAG¹, Etat, CD31², Région, OUGC, Syndicats de rivière (avis sur enjeux du BV et autres fonctions potentielles des retenues).



COÛTS

- Etudes : non chiffré (réalisé en Haute Garonne)
- Animation agricole par les Chambres d'Agriculture
- Expérimentations : non chiffré.

FINANCEMENTS POTENTIELS

(Taux maximum potentiels recensés, dont la somme ne devra pas in fine dépasser 80% pour les investissements des collectivités locales)

- AEAG : 50%
- Région Occitanie : 20%

Remarque : pas d'aide AEAG sur les travaux de curage des retenues collinaires.

BÉNÉFICES, RETOMBÉES ATTENDUES

Economie d'eau potentielle :

Effet sur la ressource en eau : 

Effet potentiel sur le déficit / DOE :

Mettre en place tous les outils facilitateurs pour concrétiser la piste « mobiliser la ressource des retenues collinaires » :

- Références techniques locales, éventuellement restituées sous forme de guide des bonnes pratiques (gestion hydraulique, gestion et prévention du comblement, de la végétation, ...),
- Plan de financement de ce type de projet

VOLET AGRICOLE : Effets sur les 4 items de développement durable dans lesquels doivent s'inscrire les PTGE * :

Transition agro-écologique

Recherche de Valeur ajoutée

Création d'emplois

Maintien d'activités

5



1 : Agence de l'Eau Adour Garonne

2 : Conseil départemental de la Haute-Garonne

* Instruction du Gouvernement du 7 mai 2019

Indicateurs de suivi

- Nombre de projets concrets émergents
- Réalisation d'un guide de gestion / valorisation des retenues collinaires
- Suivi des volumes collinaires restaurés ou augmentés (notamment mise à jour de la base de données CA31 créée depuis 2018)
- Suivi des surfaces irriguées substituées

Synergies

- C.1.5 - Optimisation de stock et gestion expérimentale de 5 retenues collinaires sur le bassin versant du Touch

Limites de la méthode

- participation volontaire des propriétaires ;
- coûts des travaux ;
- analyse juridique.
- difficultés potentielles d'adaptation de certaines retenues à une gestion multi-usages

Pistes pour prolonger l'action

- élargir les méthodologies à d'autres bassins ;
- extrapolation des enjeux à l'échelle du bassin de la Garonne.

